

ALFRED REBOUX
Propriétaire - Gérant

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois.	13.50
» Six mois.	26.00
» Un an.	50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,
trois mois. 15 fr.

La France et l'Étranger, les frais de poste
en sus.

Le prix des Abonnements est payable
d'avance. — Toute abonnement continué,
jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

HONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

BOURSE DES MARCHES

22 MARS

3 0/0. 64 00

4 1/2. 92 75

Emprunts (5 0/0). 102 50

23 MARS (Service gouvernemental)

3 0/0. 64 25

4 1/2. 92 90

Emprunts (5 0/0). 102 70

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Actions Banque de France 3880 00

» Société générale 571 00

» Crédit foncier de France 925 00

» Chemins autrichiens 690 00

» Lyon 946 00

» Est 550 00

» Ouest 600 00

» Nord 1165 00

» Midi 690 00

» Suez 725 00

6 0/0 Péruvien 715/8

Actions Banque ottomane (ancienne) 690 00

» Banque ottomane (nouvelle) 615 00

Londres cour 25/26

Crédit Mobilier 467 00

Turc 43 80

DÉPÉCHES COMMERCIALES

Service particulier du Journal de Roubaix

Anvers, 23 mars, 2 h. 17, soir.

Laines : animées. Ventes 508 b.

Pétrole : Marché calme. Disponible.

Courant 30; vendeur mai 30 1/2; juillet 31 1/2; septembre 32 1/2; quatre derniers 33.

Anvers, 23 mars, 2 h. 53, soir.

Laines : Fermes. Ventes 377 b.

Pétrole : Marché soutenu. Disponible.

Courant 29 1/2 à 30; avril 30; juin 31;

septembre 32 1/2; quatre derniers 33.

Marseille, 23 mars, 11 h. 42 matin.

Coton : Idelep à 120, Tarsors à 135.

Laines : Buenos-Ayres assorties 230,

Alger à 190.

Soies : Filature Syrie 61; coccons 1000,

japon verts Salonicque à 126 23.

Cafés : Ventes 234; Rio lavés de 210 à 234.

Havre, 23 mars, 12 h. 10, soir.

Laines : Fermes, quelques lotins Plata.

Cotons : Ventes 1,250 b.; livrables

réduisants.

Cafés : Ventes 700 sacs Matielle, à 107, cap sain, à 103.

Liverpool, 23 mars, 2 h. 13 soir.

Ventes 12,000 b., dont 3,000 pour la spéculation. Importations 45,000 b. Marché fermé.

Londres, 23 mars, 2 h. 13 s.

Cafés : Marché calme.

Sucre : Stationnaire. Havane 12 à 23 1/2 sur enchères.

Laines : Qualités inférieures en faveur des acheteurs.

New-York, 23 Mars.

Change sur Londres, 4.81 ; change sur Paris, 5.21 1/4

Valeur de l'or, 116 1/8

Café good fair, (la livre) 16.

Cafés good Cargoes, (la livre) 16 3/4

Marché calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhausen et C. représentés à Roubaix par M. Bulteau-Dessommes :

Havre, 23 mars.

Ventes 3,000 b.; Amérique tendant à renchérir, Surates plus cher.

Liverpool, 23 mars.

Cotons : Ventes 10,000 ball. Fermes.

Inchan-gés.

New-York, 23 mars.

Cotons : 16 5/8, Recettes de 3 jours, 16,000 b.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 23 mars.

Cotons : Ventes 10,000 ball. Fermes.

Mobiles 8.

Havre, 23 mars.

Cotons : Ventes 4,000 b. Tendus.

Low Louisiana chargeant 90.

New-York, 23 mars.

Cotons : 16 5/8.

Recettes : 16,000 b.

ROUBAIX 23 MARS 1875.

Bulletin du jour

On s'occupe beaucoup en Allemagne

de l' entrevue prochaine de l'empereur d'Autriche et du roi d'Italie. La visite

que François-Joseph rend à Victor-Emmanuel est due à l'initiative toute per-

sonnelle du souverain de l'Autriche.

Le comte Andrassy n'y a été pour rien,

François-Joseph, en annonçant sa résolu-

tion à l'archiduc Albert, a dit qu'il

voulait rendre cette visite et qu'une fois

cette décision prise, il ne lui restait

comme endroit de rencontre que Ve-

nise.

Le général Menabrea a été chargé

d'aller à Cormous à la rencontre de l'em- pereur d'Autriche.

Les renseignements qui nous parven- tient sur les prépositions que le cabinet

de Berlin aurait faites au gouvernement italien au sujet de la situation de la paix, commencent à prendre un caractère un peu plus précis. Il paraît qu'un des objets principaux de la dépêche adressée à M. le Kendall par M. de Bismarck serait d'animer le gouvernement italien à considérer s'il ne conviendrait pas d'exiger du successeur de Pie IX l'engagement de ne s'immiscer en aucune manière dans la politique intérieure des Etats. Si le futur pape s'y refusait, son élection ne serait pas reconnue. On assure même que cette position n'aurait pas été faite à l'Italie seule, mais que le cabinet de Berlin aurait récemment fait une démarche en vue de sonder à ce sujet les intentions du gouvernement autrichien, et qu'il se prépare à adresser la même invitation à d'autres puissances. Ces nouvelles n'ont rien d'inraressemblable; elles sont conformes aux précédents déjà connus de la politique prussienne. On se rappelle qu'il y a deux ans environ, M. de Bismarck a prononcé dans le Reichstag un discours où il revendiquait pour les gouvernements européens le droit, sinon d'exercer un contrôle direct sur la prochaine élection du conclave, au moins d'exiger du futur élu certaines garanties contre les « excès » de la « puissance pontificale. »

On connaît, du reste, la circulaire qu'il a adressée sur cette question aux diverses puissances, il y a déjà quelque temps, et qui a été divulguée à l'époque du procès d'Anzin. M. de Bismarck posseitamment de demander une renonciation formelle à la doctrine contenue dans l'encyclique du 5 février dernier, en vertu de laquelle le pape a cru pouvoir déclarer nulles et non avenues des mesures décrétées par un gouvernement dans la plénitude de sa puissance législative. Le journal anglais *the Hour*, qui nous communique ces détails, ajoute que cette question pourrait bien faire l'objet d'un échange de vues entre l'empereur Guillaume et le roi d'Italie lors de l' entrevue prochaine de ces deux souverains. On voit par ce qui précède que les conférences entre M. le Kendall et M. Visconti-Venosta ont une bien plus grande portée qu'une simple demande tendant à la révision des lois de garanties.

Le journal italien *Fanfulla* vient de publier un article inspiré, dit-on, par le ministre des affaires étrangères et qui laisse prévoir, sous une forme diplomatique, que l'Italie opposerait un refus poli, mais formel, à toute proposition directe de l'Allemagne, relativement à la loi des garanties.

Voici un article publié il y a quelques jours par la *Fanfulla*, que nous reproduisons à titre de document et pour montrer les appréhensions que causent en Italie certains articles des journaux de Berlin :

L'impératrice de Russie est rentrée à St-Pétersbourg, le 21 à 8 heures du soir. L'empereur est allé à sa rencontre. Les rues étaient illuminées. Le *Journal officiel* annonce que le libre transit sans droit et visite de douane, pour les marchandises allant de Prusse en Autriche, est accordé par le bureau de douane de Grajewski et le chemin de fer de Grajewski-Brest-Kiew. — L'extradition de Pie IX? Oui, l'extradition de Pie IX! N'avez-vous pas lu ces jours-ci le télégramme publié par la *mère-grand* (*l'Opinion*)? Si vous ne l'avez pas lu, lisez la correspondance d'Allemagne que publie ce matin la *mère-grand* en question, et vous verrez que les disciples de Hegel s'occupent objectivement et subjectivement de cette grave question.

« L'Italie, disent-ils, est une seconde Suisse. Or, si la Suisse accorde un asile à quelque grand criminel politique, que, on recourt à un procédé très simple. On lui dit :

« Fils de Guillaume Tell, livrez-moi un tel, ou expulsez-le tout au moins de votre territoire, sinon... hem! hem! cela devient sérieux. »

« En vérité, je dois le déclarer, je me sens profondément touché et tout penché de reconnaissance de voir ma patrie — la sixième des cinq grandes puissances — mise sur le même niveau que la Suisse. Ces aimables Allemands sont nos amis: aussi nous traitent-ils en toute amitié, sans cérémonies! Mille remerciements!

« Ainsi, nous sommes des Suisses, et, comme tels, nous pouvons nous attendre chaque jour à recevoir une sommation en règle d'avoir à opérer l'extradition de Jean-Marie Mastai, natif de Savigliano, profession Pape, accusé d'avoir — par le moyen d'écrits incendiaires, envoyés par la poste italienne et qui plus est, en franchise de port, — troublé la digestion de Son Excellence le prince de Bismarck.

« Du moment que, d'après MM. les hégléiens, nous sommes des Suisses, il nous faudra envoyer dans une voiture cellulaire, sous escorte de gendarmerie, « Jean Mastai » à Civita-Vechia. Là, il

se trouvera pour le recevoir un vaisseau allemand. Dans l'hypothèse la plus favorable, Son Excellence, à ja, demande de la *Liberté et du professeur Ligurno*, nous épargner l'humiliation de livrer le coupable aux autorités impériales, et il se contentera de nous voir le bannir. Mais, dans l'un et l'autre cas, il nous faudra, en notre qualité de Suisses, sacrifier « Jean Mastai », et le mettre à la porte du Vatican. Sinon... hem! hem! Cela devient sérieux! Comme c'est donc beau d'être Suisse!

« Attendez un peu; laissez-les faire, je vous le répète, et ils en arriveront enfin là avec leur exigences. Du reste, à la fin, ils donneront sur les nerfs à tout le monde, même au *Diritto*, qui, depuis assez longtemps déjà, a commencé à ménager l'encens qu'il fait fuir devant le chancelier impérial. »

CHRONIQUE

On croit avoir fini avec le scandale suscité l'an dernier par la Société des gens de lettres, à propos du maintien, sur la liste des sociétaires, des noms de MM. Félix Pyat et Paschal Grousset. On se trompa.

La Société annonce pour le dimanche 4 avril sa séance générale annuelle, dans la salle Sax, rue Saint-Georges. L'objet officiel de cette réunion est l'élection de huit membres du comité, pour le renouvellement du tiers sortant, en remplacement de MM. Altaroche, Edmond Douay, Léopold Deshayes, Eugène Mont, Alphonse Pagès, Tony Révillon, Emile Richebourg et Charles Valon.

Mme Ancelot, dont nous avons annoncé la mort hier, était née dans une famille de l'ancienne bourgeoisie dijonnaise, et s'appelait de son nom de jeune fille Mlle Chardon. Ses parents vinrent s'établir à Paris en 1804, et en 1818 elle épousa M. Ancelot, alors employé de la marine. Rien à cette époque ne faisait prouver l'heureuse destinée littéraire du jeune couple, car M. Ancelot n'avait pas encore eu d'ouvrage joué, et ce ne fut pas beaucoup plus tard, en 1833, que beaucoup réussirent à leur égard, l'an de naissance de la Comédie-Française, avec le *Mariage heureux*. L'année suivante elle fit jouer *Marie ou*